

L'entrepreneuriat national de type collectif en Afrique centrale : facteur interne déterminant du renforcement de l'économie sous-régionale,

Mouko Félix

La situation des économies de la sous région de l'Afrique centrale révèle la forte vulnérabilité de celles-ci et leur nette dépendance face au capital étranger. En effet, les pays de la CEMAC sont caractérisés par une nette domination des ressources extérieures dans les branches les plus dynamiques de la production et du marché (pétrole, mines, bois, commerce extérieur, etc.). Les entreprises nationales les plus importantes sont entre les mains de l'Etat et leurs performances sont pour la plupart jugées médiocres (Banque Mondiale, 1989). Les PME et PMI des pays de l'Afrique centrale sont en général faiblement développées. Elles sont confrontées aux problèmes de financement, aux pesanteurs bureaucratiques de l'environnement institutionnel et à une absence de soutien réel des Pouvoirs Publics. Cette situation engendre des économies désarticulées, présentant une faible densification en entreprises nationales. Elles sont marquées en outre par une forte tendance à importer les biens et services et à laisser dans l'arriération d'immenses parties des territoires nationaux. La structuration de type colonial caractérisée par l'économie de rente (cultures, minerais) peu diversifiée, spécialisée dans l'exportation de produits bruts perdure, ce qui accentue la vulnérabilité des économies aux chocs externes et favorise la crise (Mkanwadire et Soludo, 1999).

La problématique à laquelle doivent répondre les chercheurs et décideurs africains est la suivante : comment sortir les économies africaines de la vulnérabilité et la dépendance actuelle ?

L'hypothèse que nous formulons en guise de réponse à cette interrogation fondamentale est la suivante : les pays de l'Afrique centrale doivent promouvoir l'entrepreneuriat national en mettant en place une stratégie articulée sur deux principes clés : le développement de l'initiative privée nationale et la création par l'Etat d'un environnement incitatif et porteur. L'histoire a montré que seuls les entrepreneurs nationaux étaient non seulement capables d'organiser la production et d'investir les ressources pour satisfaire d'abord le marché domestique (Linder, 1966), mais aussi qu'ils contribuaient à la constitution d'un marché national, partant à l'unification du territoire national et en définitive à la formation d'une véritable nation. Aujourd'hui, l'émiettement des territoires, la constitution d'enclaves, les difficultés de circulation des personnes et des biens dans l'espace national et sous régional sont des facteurs internes qui fragilisent les Etats de l'Afrique centrale et favorisent les divisions et conflits ethniques, ainsi que la vulnérabilité aux chocs provenant du marché mondial. La constitution par 29 entrepreneurs congolais de la première société anonyme de type collectif national, la Société Congolaise des Transports (SCOT SA), montre que le développement de l'entrepreneuriat national de groupe est possible. Cet exemple devrait être transposé à une échelle plus large et conduire à un actionnariat sous-régional. C'est dans ces conditions que les pays de l'Afrique centrale pourront se constituer une base économique plus forte, intégrée et indépendante.

La méthodologie de la communication est basée sur l'analyse de l'expérience innovante et inédite d'entrepreneuriat national collectif (SCOT SA), vécue directement par l'auteur

de la communication, ainsi que le recours aux données statistiques sur le poids du capital étranger.